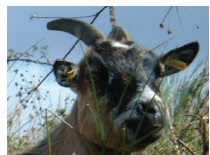


septembre 2013

recensement
agricole
2010
 en partenariat avec le Pôle Economie et Prospective
des Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire


Typologie des exploitations caprines en Pays de la Loire

777 exploitations ont des chèvres en Pays de la Loire. Hors petits ateliers chèvres (moins de 50 chèvres), les exploitations caprines sont au nombre de 434. La production caprine s'est développée au sud de la Loire en lien avec des laiteries très impliquées dans la transformation de lait de chèvre en Poitou-Charentes. La production de lait de chèvre est essentiellement réalisée par des livreurs. Les fromagers, en plus grande proportion en Sarthe, sont peu nombreux. L'atelier caprin est très souvent l'atelier principal de l'exploitation en temps de travail (pour 70 % des exploitations). Quand l'exploitation est diversifiée, l'atelier chèvre est principalement associé à des grandes cultures ou à des bovins viande. La main d'œuvre est très majoritairement familiale. 38 % des livreurs et 48 % des fromagers seront concernés par un départ à la retraite dans les 10 ans.



Les Pays de la Loire : deuxième région de production de lait de chèvre

Avec 15 % de la production nationale, les Pays de la Loire sont la 2^{ème} région de production de lait de chèvre derrière Poitou-Charentes (36 % de la production). Le développement de la production a été très dynamique dans la région jusqu'en 2011. Cependant, la collecte a baissé en 2012, comme dans le reste de la France. Les coûts de production élevés (impactés notamment par le prix de l'aliment) et des prix du lait en baisse ont créé un « ciseau de prix » particulièrement défavorable à la production de lait de chèvre.

La plupart des laiteries impliquées dans la production de lait de chèvre en France sont présentes dans la région. Le lait de chèvre ligérien est principalement transformé dans des outils situés en Poitou-Charentes.

Le prix du lait repart à la hausse en 2013, ce qui pourrait améliorer l'horizon des éleveurs.



Six chèvres sur dix en Vendée

Exploitations caprines dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Petits détenteurs (< 50 chèvres et non transformation du lait)						
Nombre d'exploitations	343	96	41	95	78	33
Nombre de chèvres	1 551	472	195	256	433	195
Fromagers ou mixtes (transformant tout ou partie de la production, quelle que soit la taille du cheptel laitier)						
Nombre d'exploitations	69	13	13	5	27	11
Nombre de chèvres	6 510	1 377	2 039	127	1 428	1 539
Nombre de chèvres par exploitation	94	106	157	25	53	140
UTA ¹ totales	146	36	28	12	44	27
Livreurs (≥ 50 chèvres et non transformation du lait)						
Nombre d'exploitations	365	18	110	21	8	208
dont spécialisées (%)	21 %	39 %	16 %	38 %	s	20 %
Nombre de chèvres	106 217	5 151	29 009	6 081	1 825	64 151
dont chez spécialisées (%)	19 %	35 %	16 %	35 %	s	18 %
Nombre de chèvres par exploitation	291	286	264	290	228	308
Nombre de chèvres par exploitation chez les spécialisées	266	257	257	263	s	277
UTA ¹ totales	876	36	267	41	16	516
Part des exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans	38 %	33 %	34 %	s	s	42 %
Part des chèvres détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	37 %	28 %	35 %	s	s	41 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

s : secret statistique

Remarque : les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas en totalité à la main d'œuvre dédiée à l'atelier caprin à l'exception des exploitations spécialisées

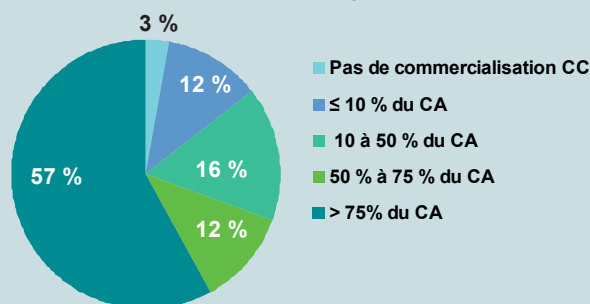
 UTA¹ : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an

777 exploitations élèvent 114 300 chèvres en Pays de la Loire. 343 d'entre elles sont de petits détenteurs possédant en moyenne 5 chèvres par exploitation (entretien du paysage). Ceux-ci se partagent 1 % du cheptel.

Chez les fromagers, la voie de commercialisation principale est le circuit court (CC)

- Six fromagers sur dix dégagent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires caprin via la vente en CC

Part de chiffres d'affaires (CA) de l'activité caprine en circuit court chez les fromagers

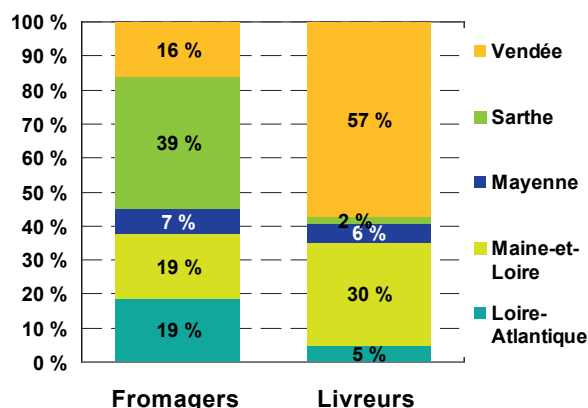


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Une présence de l'élevage caprin au sud de la Loire

La Vendée est le 1er producteur de lait de chèvre de la région. 57 % des livreurs (et 60 % des chèvres) sont vendéens. La production ligérienne s'est d'abord développée dans ce département, jouxtant Poitou-Charentes, avant de remonter plus au nord. Les éleveurs vendéens sont plutôt plus âgés et les ateliers caprins qu'ils dirigent sont un peu plus grands que dans le reste

Répartition des exploitations caprines



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

des Pays de la Loire. Très peu de chevriers transforment à la ferme.

La production caprine s'est ensuite développée en **Maine-et-Loire**, qui compte 30 % des livreurs. Les éleveurs y sont plus jeunes et les tailles d'élevage plus réduites qu'en Vendée.

Les trois autres départements de la région ont une production

La production de lait de chèvre régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant leur lait à des laiteries de la région ou des régions limitrophes. On recense 365 livreurs et 69 fromagers transformant tout ou partie de leur production de lait.

La production caprine en agriculture biologique en Pays de la Loire (source ORAB*)

- 2,3 % des chèvres de la région en bio ou conversion
- 36 exploitations ont des chèvres en bio ou conversion
- 90 chèvres en moyenne par exploitation

*ORAB : Observatoire régional de l'Agriculture Biologique, Données 2010

Avertissement

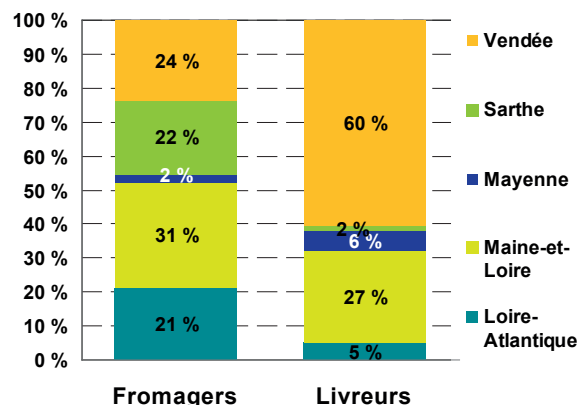
L'analyse qui suit porte sur les 434 exploitations caprines détenant au moins 50 chèvres ou transformant tout ou partie de leur production de lait de chèvre.

caprine plus faible en lien avec l'éloignement des outils de transformation laitière. En **Mayenne**, à l'extrémité nord et à l'extrémité sud du département, deux laiteries collectent le lait d'une vingtaine d'éleveurs. Les exploitations sont en proportion plus spécialisées que dans le reste de la région.

En **Loire-Atlantique**, avec une moindre collecte, la production fermière a émergé il y a une vingtaine d'années. Puis, il y a environ 10 ans, la reprise de la collecte laitière dans ce département a accru le nombre de livreurs. Comme en Mayenne, les exploitations caprines y sont plus spécialisées.

La **Sarthe** est surtout orientée vers la transformation fermière (39 % des fromagers ligériens). Toutefois, deux laiteries collectent le lait de quelques éleveurs dans le sud du département. De par la forte orientation fromagère du département, les tailles d'élevages caprins sont plus petites.

Répartition des chèvres



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

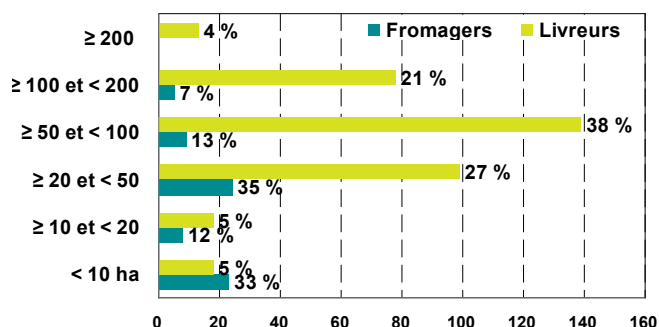


Les formes sociétaires majoritaires chez les livreurs, rares chez les fromagers

Une SAU moyenne de 76 ha chez les livreurs mais des disparités départementales

La SAU moyenne des exploitations caprines des Pays de la Loire s'établit à 76 ha pour les livreurs et 33 ha pour les fromagers.

Répartition des exploitations caprines par classe de SAU



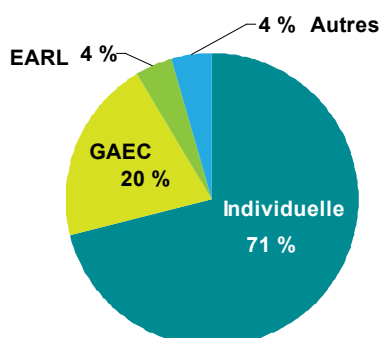
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Chez les fromagers, les surfaces agricoles sont assez réduites et sensiblement équivalentes dans tous les départements ligériens. Chez les livreurs, au contraire, les surfaces agricoles sont plus importantes mais très variables d'un département à l'autre. Ainsi, tandis qu'en Vendée, la SAU moyenne des exploitations caprines est de 85 ha, en Mayenne, la surface agricole moyenne n'atteint pas 40 ha en raison de la très forte concurrence sur le foncier, notamment dans le nord mayennais.

Un quart des livreurs de la région ont plus de 100 ha de SAU. Ce sont principalement des exploitations multi-ateliers de taille importante ou des exploitations combinant chèvres et grandes cultures.

Une forte proportion d'exploitations individuelles chez les fromagers et davantage d'EARL chez les livreurs

Statut juridique des exploitations caprines - fromagers

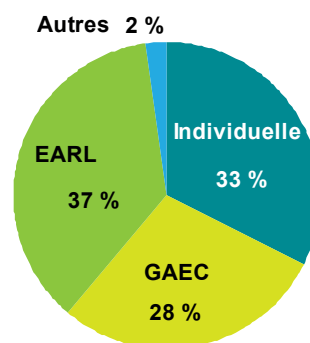


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La plupart des fromagers sont des exploitants individuels (71 % des exploitations). 20 % d'entre eux sont toutefois dans des structures GAEC où l'atelier caprin ne constitue pas la seule production de l'exploitation.

Les EARL sont majoritaires chez les livreurs même si les autres statuts sont bien représentés aussi.

Statut juridique des exploitations caprines - livreurs



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Une main d'œuvre très majoritairement familiale

1 022 UTA sont employées dans les exploitations caprines de la région. Le profil est essentiellement familial : 86 % des UTA chez les livreurs et 76 % chez les fromagers qui comptent 15 % de salariés permanents (9 % chez les livreurs). Les femmes sont très représentées en production caprine : 37 % des exploitants chez les fromagers et 27 % chez les livreurs sont des femmes.

Nombre moyen d'UTA par exploitation caprine

	UTA/exploitation - livreurs			UTA/exploitation fromagers
	Totales	caprine spécialisée	caprine non spécialisée	
Pays de la Loire	2,4	1,7	2,6	2,1
Loire-Atlantique	2,0	1,5	2,3	2,7
Maine-et-Loire	2,4	1,7	2,6	2,2
Mayenne	2,0	1,5	2,2	2,4
Sarthe	2,0	s	s	1,6
Vendée	2,5	1,9	2,6	2,4

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Le nombre d'UTA moyen s'élève à 2,4 chez les livreurs. Il est plus faible chez les livreurs spécialisés que chez les non spécialisés qui sont souvent diversifiés avec des productions gourmandes en temps de travail (bovins).

Les fromagers comptent en moyenne 2,1 UTA avec des disparités selon les départements : de 1,6 UTA en Sarthe (petits troupeaux) jusqu'à 2,7 UTA en Loire-Atlantique (troupeaux plus grands et exploitations pouvant associer une autre production).

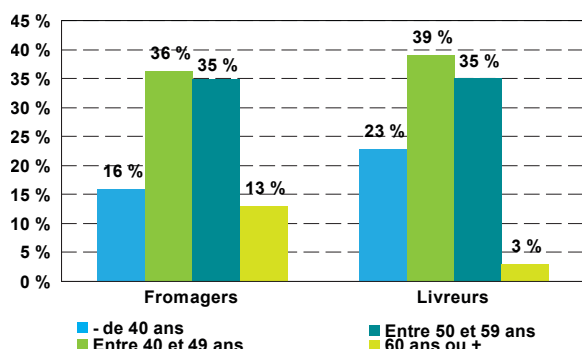
91 transmissions dans les 5 ans

Les fromagers sont plus âgés que les livreurs : 48 ans en moyenne contre 43 ans.

48 % des exploitations fromagères ont un exploitant âgé de plus de 50 ans contre 38 % chez les livreurs

91 exploitations (dont 21 fromagers) devraient connaître un départ à la retraite dans les 5 ans. Parmi ces départs, 45 % auraient un successeur connu.

Répartition des exploitations caprines selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (toutes productions) (> 25 000 € de PBS, source Agreste - RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- Age moyen : 46 ans
- 50 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans

L'autonomie fourragère en élevage caprin

L'autonomie fourragère en élevage caprin est appréciée par le nombre de chèvres par hectare de surface fourragère principale (SFP). Elle est considérée comme forte quand on dénombre moins de 10 chèvres par ha de SFP. Ce ratio reste toutefois à moduler selon le potentiel de production des terres et la proportion de surfaces irriguées (notamment en maïs ensilage).

En Pays de la Loire, sept élevages sur dix disposent d'une forte autonomie fourragère. Cette proportion est plus élevée chez les fromagers (8 sur 10) mais plus faible chez les livreurs spécialisés (5 sur 10) ou diversifiés avec les grandes cultures (4 sur 10).

300 chèvres par livreur, à peine 100 par fromager

291 chèvres en moyenne chez les livreurs

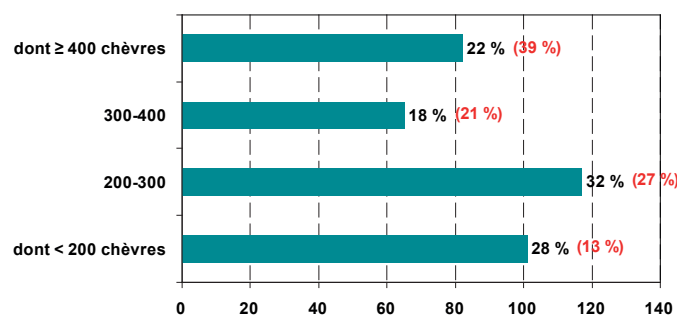
106 217 chèvres sont recensées chez les livreurs, soit un troupeau moyen de 291 chèvres. La taille des élevages s'accroît. 22 % des exploitations élèvent plus de 400 chèvres et regroupent 39 % des chèvres de la région. Ces troupeaux plus grands sont principalement rencontrés en Vendée (les deux tiers) et en Maine et Loire.

Des troupeaux plus petits chez les fromagers

6510 chèvres sont présentes chez les fromagers. Le cheptel moyen s'élève à 94 chèvres.

72 % des fromagers détiennent moins de 100 chèvres. 15 % ont entre 100 et 200 chèvres et 13 % élèvent plus de 200 chèvres. Plus l'élevage est grand, plus la proportion d'élevages mixtes (à la fois fromagers et livreurs) s'accroît.

Répartition des exploitations selon les classes de chèvres - livreurs



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

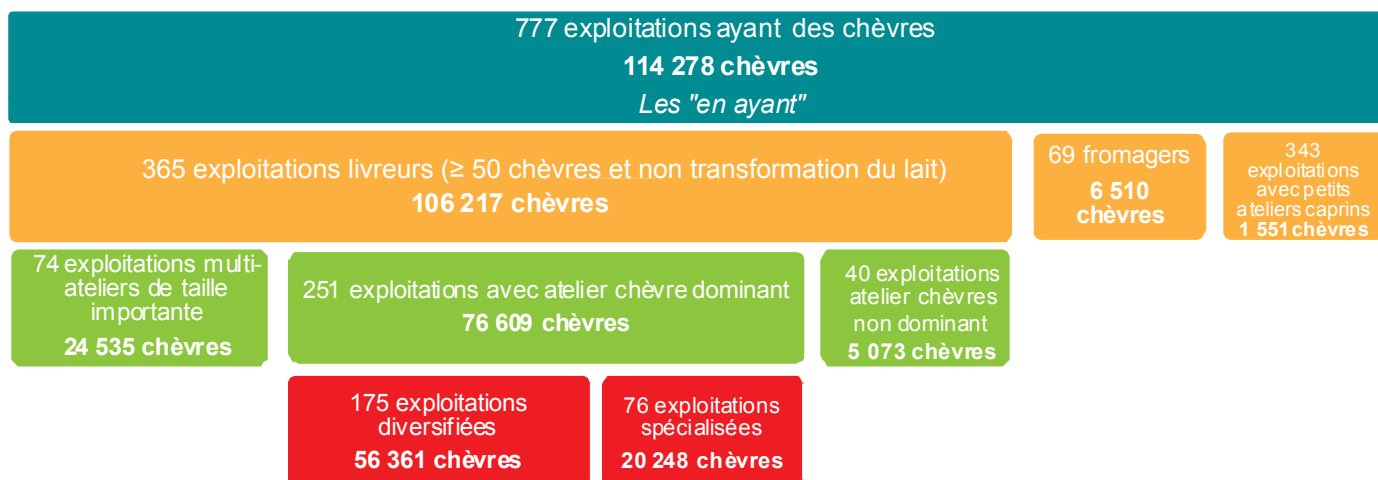
Dans trois exploitations sur quatre, l'atelier chèvre mobilise au moins 60 % du temps de travail

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

- Les **exploitations avec un petit atelier caprin** : < 50 chèvres
- Les **exploitations avec atelier chèvre non dominant** : l'atelier caprin n'est pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, dont l'une d'elles peut s'avérer dominante en temps de travail
- Les **exploitations multi - ateliers de taille importante (> 1 UTH)** : exploitations majoritairement sociétaires avec

plusieurs ateliers employant chacun au moins 1 UTH.

- Les **exploitations avec une dominance de production** : un atelier est dominant quand le temps de travail passé sur ce dernier dépasse 60 % du temps de travail de l'exploitation. Parmi elles, on distingue :
 - ♦ Les **exploitations spécialisées** : exploitations où l'atelier caprin est quasiment la seule production. Les autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur » propre à chaque orientation, voir note méthodologique détaillée).
 - ♦ Les **exploitations diversifiées** : l'atelier caprin est dominant sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE Pays de la Loire

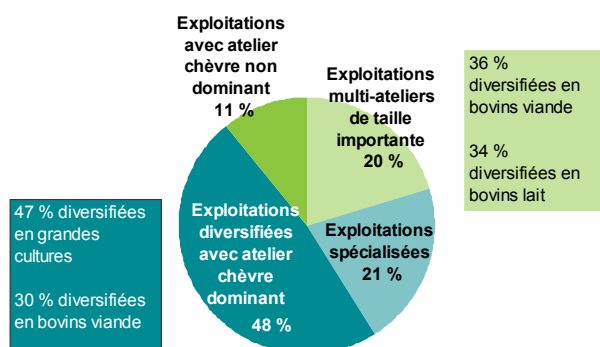
Les types d'organisation ont été décrits pour les livreurs, l'effectif de fromagers étant trop réduit.

La présence d'un atelier caprin sur une exploitation implique très souvent un temps de travail conséquent à consacrer à sa conduite. Ainsi, pour 69 % des **livreurs** de lait de chèvre de la région, l'atelier caprin constitue la production principale en temps de travail. Bien que dominant, il est cependant très fréquemment associé à d'autres productions.

Les exploitations spécialisées

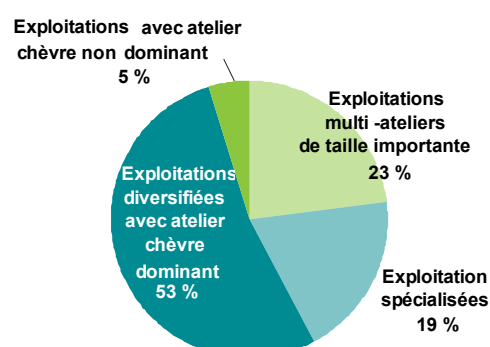
76 exploitations caprines sont spécialisées (21 % des exploitations). Leur SAU est réduite : 31 ha en moyenne dont 87 % de surfaces fourragères. L'effectif moyen du troupeau s'élève à 266 chèvres. Ce sont majoritairement des exploitations individuelles (55 %). Elles emploient 1,7 UTA en moyenne dont 88 % d'origine familiale.

Répartition des exploitations caprines selon les types d'organisation - **livreurs**



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition des chèvres selon les types d'organisation **livreurs**



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations diversifiées avec atelier chèvre dominant

Ce sont les plus nombreuses. 175 exploitations (48 % des exploitations caprines) sont recensées dans ce type. L'atelier caprin est l'atelier principal en temps de travail mais d'autres productions sont présentes sur l'exploitation. La moitié de ces exploitations sont diversifiées en grandes cultures et trois sur dix associent caprins et bovins viande. La SAU de ces exploitations est de 65 ha dont 40 % de COP (céréales, oléagineux, protéagineux). L'atelier caprin est de grande taille, 322 chèvres en moyenne. 46 % des exploitations sont des EARL. On compte 2,2 UTA en moyenne par exploitation dont 84 % sont des UTA familiales. 32 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les exploitations multi-ateliers de taille importante

74 exploitations appartiennent à ce type (20 % des exploitations). Ce sont de grandes exploitations associant très fréquemment un atelier chèvre de grande taille (332 chèvres en moyenne par exploitation) avec des bovins viande ou des bovins lait. Leur SAU moyenne s'élève à 151 ha dont 36 % de COP. Plus des trois quarts de ces exploitations sont des GAEC. On dénombre en moyenne 3,6 UTA par exploitation dont 87 % d'UTA familiales.

Les exploitations avec atelier chèvre non dominant

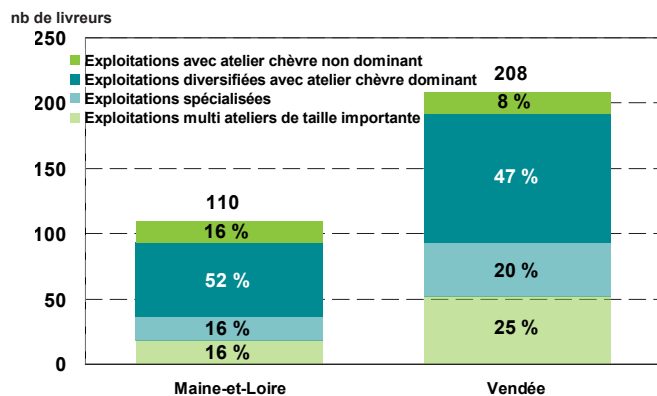
40 exploitations (11 %) ont des chèvres en atelier secondaire. L'atelier caprin y est de taille modeste, comptant en moyenne

127 chèvres. La SAU moyenne s'élève à 75 ha dont la moitié en COP.

2,2 UTA sont comptabilisées par exploitation avec une large majorité d'UTA familiales (88 %).

Des types d'organisation différents selon les départements

Les types d'organisation dans les départements - livreurs



Source : Agrreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La Vendée se caractérise par une plus forte proportion d'exploitations caprines multi-ateliers de taille importante : un quart des exploitations sont dans ce cas, associant le plus souvent la production de lait de chèvre avec de grands ateliers de vaches laitières ou d'élevages bovins allaitants.

Le Maine-et-Loire, quant à lui, enregistre une part plus importante (16 %) d'exploitations avec atelier chèvre non dominant. En Mayenne et en Loire-Atlantique, les exploitations caprines sont davantage spécialisées (près de 40 % des exploitations).

Des fromagers fortement spécialisés en production caprine

Pour six fromagers sur dix, l'atelier chèvre constitue la seule production de l'exploitation. Ces fromagers spécialisés écoulent tout ou partie de leur production via les circuits courts, principalement en vente directe (82 % des fromagers spécialisés) avec une forte proportion de vente sur les marchés.

Les autres fromagers sont diversifiés et associent généralement les grandes cultures à l'atelier caprin (60 % des fromagers diversifiés). La vente directe, moins prégnante que chez les spécialisés, y tient néanmoins une place importante (64 % des fromagers diversifiés la pratiquent).

Les exploitations caprines d'au moins 50 chèvres (livreurs) en Pays de la Loire - RA 2010

